PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE
Liberté
Égalité
Fraternité

Région
BRETAGNE

CHAMBRE
D'AGRICULTURE
BRETAGNE

A Rennes, le 03 AVR. 2026

Madame, Monsieur,

La Bretagne a un rôle et une responsabilité majeurs dans les productions agricoles françaises et la transformation agroalimentaire, au service de la souveraineté alimentaire française et européenne.

La loi d'orientation agricole de mars 2025 prévoit l'organisation de conférences de la souveraineté alimentaire, devant définir une stratégie assortie d'objectifs, notamment de production, à horizon de dix ans. Ces conférences ont été initiées par des travaux nationaux fin 2025, dont les grandes orientations ont été présentées par filières en février 2026, lors du salon international de l'agriculture.

Ils vont se poursuivre désormais en Bretagne, dès avril 2026, pour préciser la contribution bretonne à ces objectifs en veillant à ce que cette contribution soit robuste et durable. Ces « conférences bretonnes de la souveraineté alimentaire » seront copilotées par la préfecture de région, le Conseil régional de Bretagne et la chambre d'agriculture de région Bretagne, en lien avec l'Association bretonne des entreprises agroalimentaires (ABEA).

Elles viseront à fixer des ambitions de production par filière et à identifier des projets concrets au service de ces ambitions, en les articulant avec la nécessaire réduction des émissions agricoles de gaz à effet de serre, par unité de production.

Il sera particulièrement important que les travaux tiennent compte de la nécessité que ces ambitions de production soient adossées à des modèles économiques viables et performants, assurant la bonne santé économique et la compétitivité de l'ensemble de la chaîne de valeur alimentaire.

Dans la continuité de la réunion régionale du 12 décembre 2025 sur l'avenir du système agricole et alimentaire breton, ces travaux devront intégrer la production dans toutes les dimensions : réduire certaines fragilités de la production et de la transformation du point de vue climatique, géopolitique et sanitaire ; identifier et sécuriser les besoins en main-d'œuvre et en moyens de production et de transformation ; assurer la bonne acceptation des projets sur le territoire, en déployant notamment les meilleures performances tant sur le plan environnemental que de la santé publique.

Préfecture de la région Bretagne
81 boulevard d'Armorique
35026 Rennes cedex 9

Conseil régional de Bretagne
283 avenue du Général Patton – CS 21101
35711 Rennes cedex 7

Chambre d'agriculture de région Bretagne
Rue Maurice Le Lannou
35042 Rennes Cedex

Ces conférences bretonnes seront articulées avec les schémas régionaux en cours d'élaboration ou de mise à jour (SRADDET - Schéma régional de développement durable et d'égalité des territoires, SRACC - Stratégie régionale pour l'adaptation au changement climatique), qui s'inscrivent eux-mêmes dans les objectifs nationaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de lutte contre les effets du réchauffement climatique.

Ces conférences bretonnes s'appuieront sur trois groupes de travail thématiques de haut niveau : viandes blanches (porcs, volailles et lapins) et œufs, ruminants (lait et viande de bovins et petits ruminants), et productions végétales (grandes cultures, productions spécialisées, légumes transformation, maraîchage, arboriculture, semences). Ces groupes se réuniront chacun au moins deux fois entre début avril et début juin 2026, et seront chacun coanimés par un acteur de la production agricole et un acteur de la transformation. Une réunion plénière sera organisée à mi-parcours le 29 avril après-midi. Les premières conclusions seront partagées au niveau national avant l'été.

La contribution de votre structure à ces groupes de travail et aux plénières sera particulièrement précieuse. Les modalités pratiques pour y participer vous seront précisées prochainement. Sans attendre, vous êtes invités à transmettre à la Chambre d'Agriculture de région Bretagne, chargée de l'animation de ces conférences bretonnes de la souveraineté alimentaire, vos éventuelles contributions écrites et le nom de votre représentant dans le(s) groupe(s) de travail au(x)quel(s) votre structure souhaite contribuer (contact : mary.henry@bretagne.chambagri.fr). Afin que ces groupes restent d'une taille raisonnable et puissent ainsi œuvrer efficacement, nous vous invitons à concentrer votre participation sur le(s) groupe(s) de travail pertinent(s) pour votre structure.

Nous savons pouvoir compter sur votre implication pour faire de ces conférences bretonnes de la souveraineté alimentaire une contribution essentielle. Dans un contexte de changement climatique et d'indispensable adaptation de nos modes de production, elles devront accompagner l'émergence d'une Bretagne nourricière et résiliente, capable de réduire son empreinte carbone et de tracer une trajectoire à la fois efficace et réaliste vers une production durable, économiquement et socialement viable. Ces conférences devront ainsi contribuer à une ambition nationale tout en renforçant le dynamisme et la qualité de vie du territoire breton.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Le président de la chambre d'agriculture de région Bretagne	Le président du Conseil régional de Bretagne	Le préfet de la région Bretagne
Laurent Kerlir	Loïg Chesnais-Girard	Franck Robine